

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32029**

Intitulé

MASTER : MASTER Management de l'innovation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Strasbourg	Recteur chancelier des universités, Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mention de master Management de l'innovation prépare à des activités liées spécifiquement au management de l'innovation dans différents contextes : le transfrontalier, le rapprochement entre entreprise et recherche et le management de la propriété intellectuelle (PI).

Le master Management de l'innovation comprend 3 parcours :

1. Le diplômé du parcours « Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation » met en place une veille économique sur les évolutions technologiques du secteur et sur les concurrents; gère la confidentialité et la protection des innovations par la gestion de clauses contractuelles et par les démarches de dépôts de brevets, marques, dessins et modèles; intègre les clauses de PI dans les différents contrats : achat, vente, ressources humaines, coopération et partenariats; choisit et met en œuvre des méthodes permettant d'évaluation financière les droits de PI

2. Le diplômé du parcours « Ingénierie des projets innovants » possède des compétences managériales et des aptitudes complémentaires requises par les entreprises et les organismes d'innovation. Il facilite le transfert de savoir entre l'entreprise et le monde de l'innovation et de la recherche et forme des « traducteurs » entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche. Ces « traducteurs » ont vocation à devenir des responsables de projet en matière de transfert technologique.

3. Le diplômé du parcours « Management international de l'innovation » réalise des missions de management de projets innovants en fonction de chef de projet en entreprise ou autre organisation possédant une dimension internationale; gère des projets (en particulier des projets industriels) dans un contexte international, ce qui suppose de bien connaître l'ensemble des fonctions de l'entreprise (dimension "projet") et de se comporter de manière pertinente dans des situations multiculturelles; analyse le contexte économique, institutionnel et social d'un pays ou d'une zone géographique.

Les diplômés de ce diplôme ont acquis de solides compétences générales en management de l'innovation, et possède en plus, des compétences spécifiques, selon le parcours suivi au sein de cette mention.

Pour le parcours « Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation » :

- maîtriser les fondamentaux de l'innovation et de la propriété intellectuelle
- manager les innovations et les connaissances de l'entreprise
- organiser et gérer la fonction propriété intellectuelle au sein d'une entreprise
- maîtriser les contrats de protection et de transfert des innovations
- réaliser un audit économique et évaluer les droits de propriété intellectuelle
- mettre en œuvre des stratégies judiciaires et gérer les aspects économiques dans les litiges de propriété intellectuelle.

Pour le parcours « Ingénierie des projets innovants »:

- assimiler un esprit et construire un profil « entrepreneur »,
- appréhender la globalité du processus d'innovation par le transfert technologique,
- renforcer la poly-compétence,
- développer la capacité d'initiative, de force de proposition et de négociation,
- maîtriser les conséquences stratégiques, organisationnelles, managériales et environnementales comme entrepreneur.

Pour le parcours « Management international de l'innovation » :

- définir un projet innovant et les objectifs associés en lien avec la stratégie de l'organisation,
- accompagner la démarche par la mise en pratique et le transfert des outils et des méthodes de gestion d'entreprise et de projet,
- développer des aptitudes dans le domaine de la communication et du management de projet innovant,
- gérer des projets impliquant des acteurs de cultures professionnelles différentes dans des contextes interculturels au sens international par une authentique capacité interculturelle et une connaissance des contextes économique et institutionnel de l'Europe et du monde,
- analyser le contexte économique, institutionnel et social d'un pays ou d'une zone géographique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activités qui font appel aux titulaires du diplôme sont variés :

- secteur industriel,
- secteur de la recherche publique (Universités, SATT, Organismes de recherche publique)
- secteur des services : conseil en innovation, conseil en développement international, gestion de l'innovation
- associations et collectivités territoriales

Au sein des de ces secteurs, les titulaires du diplôme vont travailler dans les services suivants :

- service juridique, propriété intellectuelle, valorisation et de transfert de technologies
- service développement international, communication, gestion de projets, en France ou à l'international
- service de développement économique, d'appui à l'innovation

Pour le parcours « Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation » :

- Responsable veille et intelligence économique
- Chef de projet innovation
- Consultant en gestion de l'innovation
- Responsable de la propriété intellectuelle

Pour le parcours « Ingénierie des projets innovants »:

- Chef de projet, Chargé de projet, Chargé de mission, Chargé d'affaires,
- Responsable d'innovation / de créativité
- Responsable marketing, de communication, Chef de produit,
- Responsable des relations publiques et de la communication,
- Responsable de R&D, technique, de valorisation,
- Consultant.

Pour le parcours « Management international de l'innovation » :

- Responsable export,
- Manager de projets,
- Responsable produit à l'export,
- Responsable projet international,
- Consultant (export, management de projet),
- Cadre expatrié ou en ou en organisation (organismes consulaires, missions économiques, organisations internationales).

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master Management de l'innovation est préparé sur deux ans et est validé par 120 ECTS.

Les diplômés ont suivi un socle d'enseignements communs en première année de master, et sont spécialisés en deuxième année, selon leur choix de parcours.

Pour le parcours « Stratégie de la propriété intellectuelle et innovation », les fondamentaux de la propriété intellectuelle sont étudiés, ainsi que la gestion et stratégie de l'innovation et du capital intellectuel.

Pour le parcours « Ingénierie des projets innovants », sont tout particulièrement étudiés : l'entrepreneuriat, le management de projets; l'innovation, conception et créativité ainsi que l'activité en entreprise /organisme d'innovation.

Pour le parcours « Management international de l'innovation » :

Une année de master se déroule nécessairement à l'étranger, en Allemagne, plus précisément.

L'étudiant y acquiert les principes de l'économie et les principes juridiques, des connaissances en économie internationale et droit, ainsi que des compétences linguistiques, techniques et interculturelles. En 2e années, il aborde le management international, la gestion de l'innovation, le management et gestion de projet, de l'innovation et de la création et travaille en projets collectifs.

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury désigné par le Président de l'Université. Personnes ayant contribué aux enseignements dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury désigné par le Président de l'Université. Personnes ayant contribué aux enseignements dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury désigné par le Président de l'Université. Personnes ayant contribué aux enseignements dont les professionnels et les enseignants-chercheurs. Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 août 2018 accordant l'Université de Strasbourg en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013756 du 19 août 2013 articles R61333 à R61337

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESPE)

<http://www.unistra.fr/index.php?id=16932>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>

Site de la faculté : <http://ecogestion.unistra.fr/>

Université de Strasbourg

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

67081 Strasbourg cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Strasbourg

Historique de la certification :